



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 26 janvier 2010

Agenda

Lundi 1^{er} février

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **John ROGISTER**, correspondant de l'académie : « *Coutume et constitution en démocratie* ».

Lundi 8 février

14h : réunion de la section générale, salle 4.

-15h : **Bertrand COLLOMB**, membre de l'académie : « *La démocratie dans l'entreprise* ».

Lundi 15 février

-15h : **Raphaël HADAS-LEBEL**, président du Conseil d'Orientation des Retraites : « *Démocratie et représentation de la société civile* ».

-Comité secret.

Lundi 22 février

-15h : Élection au fauteuil de **Pierre Messmer**, section générale.

Philippe SELLIER, professeur émérite de Lettres de l'université Paris I-Sorbonne : « *Qu'est-ce qu'une secte ? Essai de définition méthodique* ».

Lundi 8 mars

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Simone GOYARD-FABRE**, professeur émérite de l'université Rennes-I : « *Les trois pouvoirs en démocratie de Montesquieu à notre temps* ».

Lundi 15 mars

-15h : **Renaud DENOIX de SAINT MARC**, membre de l'Académie : « *La fonction de conseil en démocratie* ».

Lundi 22 mars

-15h : **Jean de MATHAN**, secrétaire général de la Société des Amis de Port-Royal : « *Le logement social, un casse-tête de notre temps* ».

Séance du lundi 25 janvier

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 18 janvier, le président **Jean Mesnard** a invité le **Secrétaire perpétuel** à faire entrer officiellement en séance deux confrères récemment élus : **Rémi Brague**, élu le 7 décembre dans la section Philosophie, et **Pierre Delvolvé**, élu le 14 décembre dans la section Législation, droit public et jurisprudence.

Le président **Jean Mesnard** a fait procéder aux dépôts d'ouvrage (cf. 2^e page), puis il a présenté l'orateur, **Michel Ferrier**, ancien président du Comité national d'évaluation de la Recherche (CNER), qui a fait une communication sur le thème « *Défense et démocratie* ».

L'orateur a tout d'abord écarté deux approches possibles du sujet : d'une part, « *les outrages que l'outil de défense peut faire subir à la démocratie* », car cela n'est plus d'actualité en Europe (« *L'institution militaire est devenue servante de la démocratie, beaucoup plus que bien d'autres corporations* ») ; d'autre part, « *l'usage des organes de la démocratie pour faire progresser l'esprit de défense* », car des rouages bien connus existent et qu'il est inutile « *d'ajouter de simples mots à l'action* ».

Michel Ferrier a choisi de traiter son sujet en étudiant « *l'écart entre la pratique gouvernementale en matière de défense et la démocratie* ». Alors que « *dans les domaines économique ou social ou strictement politique, le peuple a été régulièrement impliqué par des voies diverses allant de la consultation explicite à la rue* », dans le domaine de la défense – et également dans celui de la diplomatie – « *beaucoup de décisions ont été prises [...] sans le moindre assentiment populaire, souvent à son insu, sans même qu'il y ait quoi que ce soit à cacher au peuple car il ne s'y intéressait pas* ».

Le conférencier a expliqué qu'à ses yeux « *cette spécificité de la défense tient essentiellement à trois facteurs, la durée des programmes, les voies d'expression de l'expertise et le recours au secret* ». Exposant le point de vue des décideurs, il a remarqué : « *Pourquoi consulter le peuple sur les affaires de défense, puisqu'il risquerait de répondre négativement ou de se déchirer, faute de mesurer tout de suite les enjeux futurs ? Sans doute le ferait-il à tort, mais en s'exprimant, il générerait l'action gouvernementale. [...] Une expertise unique, placée sous l'autorité du décideur, et gardant pour lui seul l'essentiel des données, voilà la caractéristique principale des programmes de défense qui explique et, d'une certaine façon justifie, la distance prise entre la pratique courante dans ce secteur et l'exercice idéal de la démocratie* ».

En conclusion, le communicant a estimé que « *l'écart [entre pratique gouvernementale de défense et démocratie] constaté jusqu'ici, accepté, légitimé, risque de devenir dangereux parce que le champ de la défense laissera se développer, plus facilement que d'autres, les dérives potentielles du pouvoir* » et il a proposé trois pistes pour parer à ce danger. .

Michel Ferrier a ensuite répondu aux questions que lui ont posées **Alain Besançon**, **Jacques de Larosière**, **Bernard Bourgeois**, **Gérald Antoine**, **Georges-Henri Soutou**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Bertrand Saint-Sernin**, le général **Michel Forget** et **Mireille Delmas-Marty**.



Dans la presse et sur les ondes

- **Rapport d'étape du Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales** : « Facs : un rapport pour en finir avec la "fabrique à chômeurs" », *Le Figaro* du mercredi 13 janvier. « *Que faire avec un doctorat d'archéologie ou d'ethno-psychologie ? Les filières de sciences humaines et sociales traînent cette image de "fabriques à chômeurs" qui formeraient des étudiants à des concours d'enseignement dont le taux de réussite tourne autour de 10 %. Est-ce un hasard ? Elles étaient au cœur du mouvement universitaire du printemps 2009. Parce qu'elles incarnent à elles seules la crise identitaire d'une université massifiée, qui fonctionne toujours sur le modèle de la formation par les chercheurs de futurs chercheurs. En septembre 2009, Valérie Pécresse mettait en place pour un an un Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales. Sous la présidence de Marie-Claude Maurel, directrice d'études à l'EHESS, il réunit quelques grandes figures des sciences humaines en France, d'Antoine Compagnon à **Jean-Robert Pitte** ou Alain Renaut, et quelques grands noms de l'entreprise ou de la presse, comme Franck Riboux ou Jacques Juillard. Ce conseil rend jeudi un premier rapport d'étape dont les préconisations entendent répondre à cet enjeu crucial de l'insertion professionnelle des étudiants. Forts du constat que 56 % des 1 300 000 étudiants des universités sont inscrits dans des filières relevant des sciences humaines ou sociales (de la linguistique aux sciences politiques et de l'histoire à la démographie), les sages observent dans leur rapport que l'organisation disciplinaire de ces filières correspond à une époque où celles-ci ne débouchaient que sur l'enseignement et la recherche. Elles sont aujourd'hui le point d'atterrissage de nombre d'étudiants orientés par défaut, et dont bien peu passeront les concours.*

« Première préconisation : les membres du conseil proposent de rétablir l'année de propédeutique, c'est-à-dire de remise à niveau, supprimée en 1967, et de développer des licences pluridisciplinaires qui permettront aux étudiants de multiplier leurs connaissances pour aller vers "une éducation générale" "de type arts libéraux". Dans un monde où la capacité d'adaptation est une force, les sciences humaines, qui nécessitent une "maîtrise de la langue", doivent être valorisées.

« Autre préconisation : "intensifier la formation à l'esprit de la recherche" en habituant les étudiants "à se constituer une information de première main", indispensable en ces temps de recours au "copier-coller" sur Internet.

« Le rapport s'appuie également sur le développement, dans le cadre du plan licence, des stages en entreprises et de l'orientation, pour suggérer d'"inclure dans les licences généralistes et les masters recherche, des temps d'initiation au monde du travail". Un encadré inséré dans le rapport évoque même, sur le ton de l'anecdote, un débat entre les membres du conseil issus de l'entreprise, sur l'art de l'exposé PowerPoint et la réhabilitation de la rhétorique. Mais le conseil s'interroge surtout sur le niveau des bacheliers qui accèdent à ces filières plus exigeantes qu'il n'y paraît ».

À noter

- Le lundi 25 janvier, l'Académie a accueilli la « Journée nationale des trinômes académiques ». Organisé avec le concours du Ministère de la Défense, du Ministère de l'Éducation nationale, de l'IHEDN et de l'Union IHEDN, ce colloque a eu pour thème « Transport et sécurité ». Après un mot d'accueil par **Jean Mesnard**, président de l'Académie, et une allocution d'ouverture par le préfet Didier Petetin, directeur adjoint de l'Institut des hautes études de défense et de sécurité, et d'Éric Lucas, directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, **Jean-Robert Pitte** est intervenu au nom de l'Académie.

Dépôts d'ouvrages

- Lors de la séance du lundi 25 janvier,

--**Jean Tulard** a présenté à ses confrères l'ouvrage de Pierre-Alexandre Bourson *La IV^e République, la République des illusions perdues* (Paris, Godefroy de Bouillon 2009, 225 pages).

--Le général **Michel Forget**, correspondant de l'Académie, a présenté *Histoire de l'armée de l'air* de Patrick Facon (Paris, La documentation française, 2009, 558 pages).

--Le vice-président **Jean Baechler** a déposé sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Hayami Akira, correspondant de l'Académie (section Histoire et Géographie), *Population, Family and Society in premodern Japan* (Folkestone, Global Oriental, 2009, 382 pages).

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « le droit de la responsabilité » se réunira le lundi 15 février, à 9h30, dans le salon Martin-Chauffier.